

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 135 (1990)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Revues

### **Rivista Militare, N° 4, juillet-août 1990**

Alors que son ascension civile est irrésistible, la Défense retranchée derrière l'article 51 d'une Constitution qui reconnaît la pleine égalité des droits à l'exception de la carrière militaire, et dernier bastion masculin de la Péninsule, résiste encore et toujours aux assauts de la femme italienne. Une telle situation juridiquement anachronique et contraire aux usages du temps ne saurait durer, et est l'objet d'un débat dont le D<sup>r</sup> G. Distefano se fait l'écho. Et puis, l'Italie serait parmi les dernières nations occidentales à dénier aux femmes le droit de servir, alors que la Suisse, relève l'auteur, était parmi les premières, il y a cinquante ans, à les enrôler.

Hammelburg... P. Valpolini s'en est allé à la découverte de la Mecque de l'infanterie allemande, soit 1150 personnes qui contribuent à la formation des 9000 cadres et instructeurs qui y passent chaque année pour quelques jours ou plusieurs mois. Riche en moyens de simulation, l'école dispose aussi d'un véritable village pour l'instruction du combat de localité. Elle participe également au développement des nouvelles armes et doctrines de l'infanterie, immortelle reine des batailles et clé de voûte du combat moderne.

### **Rivista Militare, N° 5, septembre-octobre 1990**

Lorsqu'il s'agit du maintien de l'indépendance nationale, on pensera aux forces armées et à l'économie. Avoir sa propre industrie d'armement permet de satisfaire une conception autarcique de la défense, l'industrie étant le partenaire logistique du secteur militaire. Des partenaires qui ne sont pas sans influencer l'un sur l'autre, les exigences de l'un conduisant l'autre à pousser plus avant la recherche et à acquérir un savoir-faire qui profitera à l'industrie tout entière. Mais, estime le général A. Asenza, à qui l'on doit cette longue étude, encore faut-il que l'Etat veuille bien jouer son rôle, celui de promoteur de l'industrie d'armement nationale car, sans exportations, celle-ci est condamnée à l'asphyxie.

Nous relèverons également l'article du lieutenant-colonel G. Tonicchi qui traite des forces et faiblesses de l'hélicoptère de combat, thème qui l'amène notamment à présenter les moyens DCA légers du PAVA, ainsi que les moyens de défense actifs et passifs de l'hélicoptère.

### **Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, N° 9, septembre 1990**

Toujours à la pointe de l'actualité, l'ASMZ se transforme en tribune politique, le parti social-démocrate attaché, comme chacun sait, à la politique de sécurité du pays, confrontant ses thèses à la doctrine défendue par le divisionnaire A. Seethaler. Mais est-ce bien là le rôle d'un périodique militaire? Fort heureusement, la rédaction de l'ASMZ offre régulièrement à ses lecteurs des cahiers fort intéressants. Consacrant 32 pages au Service féminin de l'armée (SFA), notre consœur des bords du la Limmat et environs fait un geste non négligeable en faveur des femmes militaires. Le SFA, faut-il le rappeler, fête cette année son cinquantième anniversaire.

Le cahier retrace par le texte et l'image le chemin parcouru depuis le SCF des années de guerre. Une évolution sensible dont on retrouve des traces jusque dans le recrutement, presque semblable, avec ses officiers de recrutement et son test de condition physique, à celui des conscrits masculins. Presque semblable, car les SFA restent des volontaires. Mais, relève le premier-lieutenant M. B.-Dormann, si le slogan des années de guerre voulait qu'une SCF rendît un soldat de plus disponible pour le front, il a fallu depuis trouver autre chose, faire appel au désir légitime des femmes d'élargir leurs connaissances et de s'engager au service de la communauté. Quant au colonel EMG J.-F. Chouet, chef de l'instruction SFA depuis le début de cette année, il présente la possibilité qu'ont les membres féminins de l'armée de recevoir une arme personnelle. Car les femmes ont aussi le droit de se défendre. Des instructions ponctuelles aux rudiments de judo donnés dans les écoles, rien de satisfaisant n'avait jamais réellement été entrepris. C'est chose faite puisque, dès 1991, celles qui le désirent pourront suivre un cours d'introduction et se voir équipées d'un pistolet.

**Rivista Militare della Svizzera Italiana,  
N° 3, 1990**

La situation actuelle qui prévaut en Europe a contribué à la révision de notre politique de sécurité. Le colonel EMG Zoppi, président de la Société tessinoise des officiers, conclut, à l'issue d'un vaste tour d'horizon, que toute planification militaire doit désormais avoir un caractère évolutif. Ce qui n'écarte en rien, pour le commandant de corps A. Tschumy, la prise en compte de certaines constantes, à savoir la mission stratégique de l'armée, le principe de l'armée de milice ou encore l'obligation de servir. Il appartient, pour terminer, au brigadier F. Vicari de présenter en quelques lignes l'évolution des ouvrages permanents dans le secteur du CA mont 3. Une rationalisation qui va dans le sens d'une plus grande efficacité car, outre 21 kilomètres de destructions préparées, voie ferrée et route, le CA peut compter sur l'appui de feu des lance-mines de forteresse 12 cm, et bientôt celui des fortins «Centurion» et du «Bison». Une telle infrastructure contribue à augmenter encore la place qu'occupe notre corps d'armée de montagne dans la stratégie dissuasive du pays.

**Ejército, N° 607, août 1990**

L'on se souvient que les armées napoléoniennes eurent fort à faire avec les «guerrillas» espagnoles. Héritières de cette glorieuse tradition, les forces spéciales espagnoles font, avec celles de l'OTAN et du PAVA, l'objet d'un dossier richement illustré, œuvre du commandant V.-B. Alventosa. Fondées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les forces spéciales espagnoles, à l'origine dénommées «guerrilleros», n'ont vraiment trouvé leur unité que dans les années 1980, après que la guerre du Sahara espagnol et les activités antiterroristes de la Garde civile eurent démontré leur utilité. La place prise

aujourd'hui par la guerre subversive leur donne une importance supplémentaire. Les forces spéciales, telles qu'elles sont conçues en Espagne, peuvent en effet, en cas d'occupation du territoire, instruire les formations de résistance. Elles ont aussi mission de contrer les forces spéciales adverses, de mener des missions de reconnaissance en profondeur, d'effectuer des raids ainsi que des missions de sauvetage et de récupération en zone ennemie.

**Ejército, N° 608, septembre 1990**

Que serait une armée sans sous-officiers? Le commandant E. A. Aina relève l'importance de ces cadres, très nombreux semble-t-il dans l'armée espagnole, à qui est confiée la lourde tâche d'assurer la continuité de l'instruction, celle aussi d'entretenir le matériel sophistiqué. Le sous-officier est le chef d'un groupe, et celui dont dépend le bon fonctionnement d'une unité, voire la crédibilité des forces armées. L'instruction du sous-officier doit en conséquence lui faire prendre conscience de l'importance de son rôle et de sa valeur, de le préparer à ses futures responsabilités en lui apportant les connaissances nécessaires.

P. O. Lopez-Guarch porte son attention sur un conflit dont on parle peu, celui du Sahara occidental où les troupes du Front Polisario font la nique à l'armée marocaine. Cette dernière a d'ailleurs construit pas moins de six murs, ensembles défensifs alliant unités d'infanterie, travaux de génie, artillerie et moyens électroniques sophistiqués, sur une longueur totale de 2000 kilomètres, afin de contrer les incursions des Saharouis en territoire marocain. Cette coûteuse infrastructure mobilise plus de 100 000 hommes, grève le budget de l'Etat et n'a pas permis de trouver une issue au conflit. Le dossier de ce mois est quant à lui consacré aux chars de combat.

S. Cz